



VOTRE CONTACT

Benoît QUERAUD, conseiller

Tél. : 03 87 66 12 30

Mobile : 06 86 26 14 37

Mail : benoit.queraud@moselle.chambagri.fr



STOCKAGE À LA FERME DES CULTURES DE VENTE

- ✚ Partenariat avec des cabinets d'architecture
- ✚ Travail en synergie avec les agronomes
- ✚ Garantie décennale



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE

64 avenue André Malraux CS 80015

57045 METZ CEDEX 1

Tél : 03 87 66 12 30

Mail : accueil@moselle.chambagri.fr

www.moselle.chambre-agriculture.fr

Facebook : [Chambre-dagriculture-de-la-Moselle](https://www.facebook.com/Chambre-dagriculture-de-la-Moselle)

NOTRE EXPERTISE
AU SERVICE DE VOS OBJECTIFS



Investir dans le stockage de céréales

Des installations performantes et fonctionnelles

La Chambre d'Agriculture de la Moselle vous propose un accompagnement technique et administratif dans la réalisation de vos projets de stockage de céréales, afin de disposer d'installations performantes et fonctionnelles (conservation de la qualité des grains, rapidité de reprise, chantiers de récolte...)

DE L'IDÉE...



Séchage à plat...



...ou en cellule

Nous adaptons les différents aspects de votre projet aux contraintes techniques et administratives :

- terrain d'implantation
- conditions de travail
- législation et règles d'urbanisme
- choix des matériaux
- impact paysager
- évolutions possibles.

10 dossiers d'études et de recherches de solutions réalisés par la Chambre d'agriculture

... À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Étude de faisabilité
(1^{ère} approche sur site avec esquisses et éléments de prix)

- Conseils sur la conception
- Plan détaillé avec AUTOCAD, logiciel reconnu par les architectes
- Dimensionnement des ouvrages de stockage

Préparation du plan de financement : chiffrage des travaux

Accompagnement dans la programmation des travaux

Consultations des entreprises et passation du marché

Réalisation et dépôt de la demande de permis de construire

NOS SERVICES

- ✚ Une étude financière selon les différentes formes de stockage
- ✚ Un dossier de demande de permis de construire complet

LES AVANTAGES PROAGRI

1. Un conseil objectif
2. Notre relationnel avec les administrations et financeurs
3. Notre connaissance de la législation et des règles d'urbanisme
4. L'expertise du conseiller
5. Un partenariat avec des cabinets d'architecture
6. Un travail en synergie avec les agronomes
7. Une garantie décennale